

**ANNÉE SCOLAIRE 2016-2017**

Adresser :

- 1 exemplaire à l'Inspecteur de l'Éducation Nationale de circonscription
- 1 exemplaire au Maire

**PROCÈS-VERBAL – CONSEIL D'ÉCOLE – DU 14 MARS 2017**

NOM	PRÉSENT	EXCUSÉ	
Directeurs de l'école - Présidents : Mmes Cochet Lucie et Geney-Guerittot Arielle	x		
Maîtres de l'école			
Mme Glandy Christelle	x		
Mme Lapeyre Céline	x		
M. Abattu Guillaume	x		
Mme Fromont Emilie	x		
Mme Berger Delphine	x		
M. Martin Laurent	x		
Mme Berardozzi Morgane	x		
Représentants des parents d'élèves titulaires			
Mme Gallay Aurelie	x		suppléants assurant un remplacement
Mme Donnot Florence	x		
M Desruelle Herve		x	Mme Romeo Ferro Virginie
Mme Mazenot Catherine	x		
Mme Vales Amanda	x		
Inspecteur de l'Éducation Nationale : M Laurent Moutard		x	
Maire de la Commune ou son représentant : M.Spitzner, maire de Vertrieu		x	
Maire de la Commune ou son représentant : Mme Gabeure, maire de La Balme les Grottes		x	
Mme Tavernese-Roche (adjointe) pour La Balme les Grottes	x		
Conseiller Municipal : M. Filippi et M. Lucot ; Mme Dewier, M. Morel (Vertrieu) Mme Jacquier, Mme Julien (La Balme les Grottes)	x		
Délégué Départemental de l'Éducation Nationale : M. Hausberg	x		
<b>VOIX CONSULTATIVE</b>			
Membre du R.A.S.E.D. :			
Médecin scolaire :			
Infirmière scolaire :			
Assistante sociale :			
A.T.S.E.M.			
Enseignant de langues vivantes :			
Maître de l'E.L.C.O. :			
Personne invitée :			

Procès-verbal établi le 14 mars 2017,

Le Président, Directeur /Directrice de l'école,

- Pour l'école de Vertrieu, Mlle COCHET Lucie, :

- Pour l'école de La Balme les Grottes, Mme GENEY-GUERITTOT Arielle :

- La Secrétaire de séance, Mlle BERGER Delphine :

N°	TITRE ET DÉVELOPPEMENT
1.	<b><u>Organisation générale de l'école</u></b>
1.1.	<p>Horaires d'enseignement :</p> <p>Les <b>horaires d'enseignement sont de 24H par semaine.</b></p> <p>Le temps de récréation est intégré dans ce volume et est donc à déduire de l'ensemble des heures de classe. En ce qui concerne les horaires de sortie des élèves : l'heure de sortie de classe n'est pas l'heure à laquelle les enfants sont au portail. Par exemple, sur la Balme, l'enseignant termine ses cours le matin à 11H50, donc il faut compter 5 minutes de plus avant la sortie.</p>
1.2.	<p><b><u>Organisation du temps scolaire</u></b></p> <p>Information des RPE sur la réponse obtenue à leur courrier à l'académie concernant l'organisation du temps scolaire à la rentrée prochaine.</p> <p>Les directrices réexpliquent le contexte du courrier : la question de l'organisation des rythmes scolaires pour l'année 2017-2018 a été posée par Mme l'Inspectrice d'Académie aux écoles et aux mairies au mois de décembre. Les mairies, après concertation, ont décidé de maintenir l'organisation des rythmes scolaires comme lors de sa mise en place en 2014. Les directrices, par souci de communication, ont informé les RPE de cette décision. Suite à cette rencontre, ils avaient écrit à l'Inspection d'Académie. Il leur a été conseillé de s'adresser à Monsieur Moutard, Inspecteur de la circonscription, en cas de questions.</p> <p>La Mairie de Vertrieu souligne le fait qu'un changement de l'organisation des rythmes scolaires n'aurait pas pu être possible pour des raisons financières (coût des intervenants).</p>
1.3.	<p><b><u>Règlement Intérieur : Modification des horaires de l'école de Vertrieu pour l'année 2016-2017</u></b></p> <p>La proposition est faite de changer les horaires de l'après-midi à l'école de Vertrieu. Accueil : 13H30 à 13H40 au lieu de 13H20 à 13H30 Sortie : 15H55 au lieu de 15H45</p> <p>Ce changement permettra aux familles ayant des enfants dans les deux écoles de mieux gérer le temps de la pause méridienne et de faire coïncider la sortie des classes de Vertrieu avec les horaires du ramassage scolaire.</p> <p>Vote : la proposition est adoptée à l'unanimité moins une voix (1 abstention).</p> <p>Les nouveaux horaires entreront en vigueur après accord de l'inspection d'Académie et information communiquée à l'ensemble des familles du RPI.</p>
1.4.	<p><b><u>Projet d'école :</u></b></p> <p>Projets en lien avec le projet d'école :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Prix Nord-Isère : le PNI a été lancé dans les classes concernées.</li> <li>• CP à la bibliothèque municipale de La Balme : en lien avec le projet d'école axé sur le plaisir de lire, le plaisir de lire et la fréquentation des livres : la bibliothèque municipale a accepté d'offrir une cotisation gratuite d'un an pour tous les élèves de CP. L'école les remercie de cet effort. Cette initiative connaît un succès réel.</li> <li>• mise en place du travail avec l'illustratrice Lucie Albon : 3 rencontres avec une illustratrice de littérature jeunesse sont prévues avec l'école de La Balme. Tous les élèves en APC ont participé à l'écriture d'un livre, les illustrations se feront avec l'intervenante et l'édition complète du livre est prévue pour la fin de l'année scolaire.</li> <li>• Sortie découverte avec emprunt de livres à la bibliothèque pour les PS ; cette activité sera reconduite.</li> <li>• Projets de sortie ou de rencontres culturelles déjà réalisés :</li> </ul> <p>- Un spectacle de marionnettes au moment de Noël a été présenté aux élèves de La Balme avec un franc succès. Ce spectacle a été financé par le Sou des écoles.</p> <p>- Les CM2 ont passé une journée à Grenoble le 24/01/17 : ils ont été reçu par le restaurant « Kfée des jeux » pour jouer et déjeuner puis ont découvert à la MC2 l'organisation d'un spectacle (rencontres des artistes, des techniciens, sur le plateau...) avant d'y assister en soirée. Cette journée a été financée en partie par le Sou des Ecoles et en partie par un atelier cuisine mis en place par l'enseignant M. Martin avec sa classe. Ce projet pédagogique a été une grande réussite pour tous.</p> <p>Le 9/3/17, un animateur est venu à la salle des fêtes de Vertrieu pour offrir un spectacle sur le thème de l'eau aux classes de CE1 et CE2 et pour exposer aux CM1 en conférence, les origines de la Vie sur terre.</p>

- Les CE ont assisté au spectacle « Le trésor de Calico Jack » qui a raconté l'histoire d'un pirate parti à la recherche du chemin de l'eau sur la planète, prétexte à découvrir l'eau dans tous ses le cycle de l'eau.

- Les CM1 ont assisté à une conférence inter-active sur le thème de l'Histoire de la Vie, c'est-à-dire sur l'évolution des espèces et la classification animale.

Les spectacles des CE et CM1 ont été réalisés par la compagnie « Planète Mômes » et ont également été fort appréciés des élèves.

**Temps récréation à Vertrieu :**

Les CM2 ont mis en place des activités à destination des autres élèves de l'école durant le temps de récréation :

- contes racontés par les CM2 le jeudi matin ;

- les « grands jeux » type kermesse fabriqués et animés par les CM2 le vendredi ;

- un tournoi de football en fil rouge sur l'année ;

- le vendredi midi club jeux de société durant le temps de midi pour les CM2.

N°	TITRE ET DÉVELOPPEMENT
2.	<b><u>Vie de l'école</u></b>
2.1.	Blessures sur le temps scolaire : rappel des procédures des enseignants à l'école de La Balme :
	<p>Une information a été faite auprès de toutes les familles sur les procédures suivies par les enseignants lors de blessures des élèves pendant le temps scolaire. Celle-ci précise :</p> <ol style="list-style-type: none"> <li>1. Rappelez à votre enfant que s'il se fait mal ou qu'on lui fait mal, il doit immédiatement le signaler à un adulte de l'école.</li> <li>2. En cas de blessure réelle, grave, votre enfant est soigné et ensuite une fiche de soins écrite vous est communiquée. Nous appelons aussi parfois la famille comme l'indique notre fiche.</li> <li>3. En cas de petits bobos type égratignure, griffure, petit bleu etc., <b><u>ce qui arrive très fréquemment en maternelle</u></b>, nous ne rédigeons pas de mot écrit. Toutefois, l'enfant est soigné sans médicament et nous essayons d'en informer oralement la personne chargée de récupérer votre enfant.</li> </ol> <p>Une fiche de soins sera établie systématiquement en cas de choc à la tête.</p> <p>Les procédures sont sensiblement les mêmes à l'école de Vertrieu.</p>
2.2.	<b><u>Périscolaire et TAP :</u></b>
	<p>Ecole de La Balme :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• question sur le financement du TAP à la rentrée scolaire de 2017 : il est trop tôt pour répondre.</li> <li>• TAP : mise en place d'activités manuelles, un inventaire des moyens existants est en train de se faire et un achat de matériel et de jeux est prévu par la commune. Le préfabriqué est utilisé pour le TAP.</li> </ul>
2.3.	<b><u>Restauration et temps cantine :</u></b>
	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Vertrieu:demande de communication plus en amont des fiches d'inscription (avec un délai plus important pour les rendre).</li> <li>• La Balme Les Grottes : demande d'affichage des menus.</li> <li>• Satisfaction des familles avec l'opération « food truck ». Mais le personnel du « food truck » s'est plaint du comportement des enfants sur l'école de Vertrieu.</li> </ul> <p>Intervention d'un représentant de la mairie de Vertrieu :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- En raison de comportements irrespectueux, M. Filippi annonce qu'il n'assurera plus l'aide aux devoirs.</li> <li>- Le Conseil municipal a adopté la décision suivante : Des mesures d'exclusion seront mises en œuvre en cas de manque de respect et d'insolence vis à vis du personnel cantine, TAP et périscolaire. <ul style="list-style-type: none"> <li>• Les repas sont meilleurs et moins agités depuis que les services ont mélangés CE et CM, les grands prenant en charge les plus jeunes.</li> </ul> </li> </ul>
2.4.	<p>Ecole de La Balme Les Grottes :</p> <p>Un trombinoscope est élaboré et doit être affiché prochainement afin de permettre à tous de connaître les noms et fonctions de chaque adulte intervenant dans l'enceinte de l'école.</p>
3.	<b><u>Moyens :</u></b>
3.1.	<b><u>Entretien et équipement :</u></b>
	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Panne d'électricité à La Balme les Grottes : événement exceptionnel avec conditions d'accueil difficile des élèves : pas de lumière, de chauffage, de téléphone, pas de possibilité de lever les volets, ni de faire chauffer le repas. Les familles ont été invitées à récupérer leurs enfants dans la mesure du possible. La Mairie a offert les repas.</li> <li>• Parking de la Balme les Grottes : <ul style="list-style-type: none"> <li>- Dépose-minute : un dépose-minute pour les élémentaires est demandé avec une voie supplémentaire. Cela paraît compliqué à mettre en place.</li> <li>- Déneigement du parking : la neige a été poussée sur les places de parking et cela a constitué un danger pour les enfants : un déneigement moins grossier est souhaité.</li> </ul> </li> </ul>

**3.2. Transport scolaire :**

Demande d'arrêt dans les hameaux : le dossier est en cours, des solutions sont toujours recherchées.

- 4. Paroles aux maires :** des travaux sont prévus dans le bâtiment de l'école de Vertrieu, où rien n'a changé depuis la création de l'école. Cette école, de type Ribollet, architecte réputé aux Bâtiments de France, est classée, et il faut le remettre aux normes : accessibilité des sanitaires, isolation (changement des fenêtres et des volets roulants, vérification de l'étanchéité de la toiture, réfection des cheminées...), réfection de l'installation électrique, réfection du carrelage des classes du bas et du hall, peinture des façades, remplacement de la chaudière et de l'ensemble du système de chauffage.

Cela nécessite la délocalisation des 3 classes dans des bungalows dans la cour de l'école car il est impossible de les placer sur le terrain de sport, classé en zone inondable. Un tiers de la cour sera consacré au chantier. La salle des fêtes également rénovée par la même occasion ne sera pas accessible.

Il va donc falloir gérer les enfants dans ce cadre. Des réunions sont prévues avec tous les partenaires, parents, enseignants pour ne rien oublier.

Les travaux sont prévus de juillet 2017 à mars 2018.

- 5. Paroles aux DDEN :** les débats ont été nombreux ce soir, les participants ont tous fait preuve de bon sens et M. le DDEN a apprécié et a rappelé le sens véritable de l'école : un temps et un lieu de partage avec des projets nombreux où les enseignants s'investissent.

**PROCHAIN CONSEIL D'ÉCOLE : le jeudi 22 juin de 18h à 20 h à l'école de LA BALME LES GROTTES.**